

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 31 mars 2021 à 13 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président (partie de séance)
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2021-0606 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement et la dotation d'un poste de juge et la demande au ministère de la Justice de procéder au processus de sélection et à la nomination d'un juge à la cour municipale de la Ville de Québec - [AJ2021-007](#) (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du remplacement et de la dotation du poste de juge à la cour municipale (poste 47408) à compter du départ de son détenteur, soit en novembre 2021;
- 2° de la demande au ministère de la Justice de procéder au processus de sélection et à la nomination d'un juge à la cour municipale de la Ville de Québec.

CE-2021-0607 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Mont Bélair Découvertes*, relative à l'entretien des sentiers pédestres et de vélo de montagne, la surveillance et la sensibilisation au parc naturel du Mont-Bélair - Année 2021 (Dossier 75254) - **AP2021-172** (CT-2527779) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Mont Bélair Découvertes*, relative à l'entretien des sentiers pédestres et de vélo de montagne, la surveillance et la sensibilisation au parc naturel du Mont-Bélair - Année 2021, pour une somme de 90 937 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0608 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente intervenue le 20 février 2020 entre la Ville de Québec et *Noos Technologie inc.*, afin de modifier la date de fin de projet et celle de la réclamation finale, ainsi que les modalités du deuxième et du troisième versements du projet *Vitrine de commercialisation de la plateforme Noos Communication en contexte d'entreprises et d'organisations* - **DE2021-387** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 20 février 2020 entre la Ville de Québec et *Noos Technologie inc.*, afin de modifier la date de fin de projet et celle de la réclamation finale, ainsi que les modalités du deuxième et du troisième versements du projet *Vitrine de commercialisation de la plateforme Noos Communication en contexte d'entreprises et d'organisations*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0609 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville de Québec d'une partie de l'emprise du boulevard Saint-Jacques, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 145 025 et 1 227 270 du cadastre du Québec, et vente de ces mêmes parties de lots - Arrondissement des Rivières - **DE2021-396** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la fermeture et de l'affectation au domaine privé de la Ville de Québec d'une partie de l'emprise du boulevard Saint-Jacques connu et désigné comme étant une partie des lots 1 145 025 et 1 227 270 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale

approximative de 1426,4 mètres carrés, comme illustrée sur le plan préliminaire de l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;

- 2° de la vente d'un immeuble situé en bordure du boulevard Saint-Jacques, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 145 025 et 1 227 270 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 1426,4 mètres carrés, aux *Placements immobiliers Pharma inc.*, pour une somme de 155 500 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0610 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement d'un membre représentant la Ville de Québec au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec* pour la gestion du *Grand Marché de Québec* - **DE2021-429** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de madame Marie-Eve Arban au poste d'administratrice, pour siéger au nom de la Ville de Québec, au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec*, en remplacement de madame Rhonda Rioux.

CE-2021-0611 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au taux applicable pour le service d'incinération des déchets à l'incinérateur municipal dans le cadre d'une entente intermunicipale en vertu du chapitre VII, R.A.V.Q. 1394* - **FN2021-020** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au taux applicable pour le service d'incinération des déchets à l'incinérateur municipal dans le cadre d'une entente intermunicipale en vertu du chapitre VII, R.A.V.Q. 1394*.

CE-2021-0612 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Association hôtelière de la région de Québec, relative à la diminution des crédits marketing et l'utilisation des sommes ainsi récupérées - **OT2021-003** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Association hôtelière de la région de Québec, le 9 juillet 2019, relative à la diminution des crédits marketing et à l'utilisation des sommes ainsi récupérées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0613 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la Société du Centre des congrès de Québec, relative à la gestion des investissements en tourisme d'affaires du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024 - **OT2021-004** (CT-OT2021-004) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la Société du Centre des congrès de Québec, relative à la gestion des investissements en tourisme d'affaires, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0614 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt de demandes d'aide financière pour des projets cyclables, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du ministère des Transports du Québec pour l'année financière 2021-2022 - **PA2021-030** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la signature et le dépôt, par la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, des formulaires de présentation des demandes d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour les deux projets mentionnés au sommaire décisionnel, dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'année financière 2021-2022.

CE-2021-0615 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt de demandes d'aide financière pour des projets cyclables, dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* du ministère des Transports du Québec pour l'année financière 2021-2022 - **PA2021-033 (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la signature et le dépôt, par la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, des formulaires de présentation des demandes d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour les deux projets mentionnés au sommaire décisionnel, dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* pour l'année financière 2021–2022.

CE-2021-0616 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du rapport des dépenses et des travaux réalisés en 2020 pour sept projets cyclables et cyclopiétons subventionnés dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* du ministère des Transports du Québec - **PA2021-036 (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du rapport des dépenses et des travaux effectués pour la réalisation de des projets cyclables et cyclopiétons subventionnés dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* et d'en autoriser la diffusion au ministère du Transport du Québec :

- piste cyclopiétonne de la rue Armand-Viau;
 - piste cyclable dans l'emprise de la rue Blanche-Lamontagne;
 - piste cyclopiétonne sur le viaduc de l'avenue Chauveau;
 - bandes cyclables unidirectionnelles sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue McCartney;
 - aménagement d'intersection du boulevard Henri-Bourassa et des rues des Martinets et des Roses;
 - aménagement d'une zone de virage pour les cyclistes à l'intersection du boulevard Laurier et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys;
 - piste cyclopiétonne du parc d'Iberville.
-

CE-2021-0617 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1353 - **PA2021-042** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1353.

CE-2021-0618 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation municipale relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1375 - **PA2021-046** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation municipale relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1375;
- 2° l'appropriation d'un montant de 200 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le règlement R.A.V.Q. 1375. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0619 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif aux poursuites en Cour supérieure par *Intact assurance et al. c. Ville de Québec et Ville de L'Ancienne-Lorette (200-17-019341-130)*, *Aviva compagnie d'assurance du Canada et al. c. Ville de Québec et Ville de L'Ancienne-Lorette (200-17-019344-134)* et *Intact assurance et al. c. Ville de Québec et Ville de L'Ancienne-Lorette (200-17-019366-137)*, étant respectivement nos dossiers (RCD-667-10), (RCD-667-11) et (RCD-667-13) - **AJ2021-008** (CT-AJ2021-008) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° du paiement du montant de 1 125 000 \$ de la façon suivante:
 - un montant de 500 000 \$ à l'ordre de *Carter Gourdeau en fidéicommiss*;
 - un montant de 625 000 \$ à l'ordre de *Langlois avocats en fidéicommiss*;

- 3° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2021-0620 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure par *Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance* et *Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale* et *Promutuel Beauce-Etchemins, société mutuelle d'assurance générale* et *Desjardins assurances générales* et *La Personnelle assurance générale* (200-17-019345-131), dossier (RCD-667-15) - **AJ2021-009** (CT-AJ2021-009) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° du paiement d'un montant de 333 486,85 \$ à l'ordre de *Carter Gourdeau en fidéicommiss*;
- 3° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2021-0621 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure de la rue des Forges, connu et désigné comme étant le lot 2 172 164 du cadastre du Québec, et vente de ce lot - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention de permission d'occupation et établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et d'aménagement de trottoir ainsi que de plantation sur une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du même cadastre - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2021-368** (CT-2528787) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'ordonner l'affectation au domaine privé de la Ville, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 172 164 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'offre d'achat par l'*Université Laval* de l'immeuble appartenant à la Ville connu et désigné comme étant le lot 2 172 164 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 2330,7 mètres carrés, pour une somme de 617 635 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° conditionnellement à l'acceptation du consentement à l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement d'un trottoir et d'une servitude de plantation sur une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, de vendre à l'*Université Laval* un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 172 164 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 2330,7 mètres carrés, pour une somme de 617 635 \$, plus les taxes

applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion d'une convention de permission d'occupation sur un immeuble appartenant à l'*Université Laval*, connu et désigné comme étant une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie globale et approximative de 1228,3 mètres carrés, en considération de la servitude, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la convention de permission d'occupation jointe au sommaire décisionnel;
- 2° sur proposition du maire, au directeur du Service du développement économique et des grands projets, de signer seul ladite convention de permission d'occupation;
- 3° de la conclusion du consentement à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et d'aménagement d'un trottoir en faveur de la Ville sur une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 1228,3 mètres carrés, pour une somme de 867 000 \$, plus les taxes applicables, et de l'établissement à titre gratuit d'une servitude réelle et perpétuelle de plantation en faveur de la Ville sur une partie des lots précédemment décrits, d'une superficie approximative totale de 245 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le consentement à l'établissement d'une servitude joint au présent sommaire décisionnel, et l'autorisation des servitudes qui en découlent.

Il est également résolu que le comité exécutif autorise l'affectation de la totalité du produit de la vente, soit une somme de 617 635 \$, au fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

CE-2021-0622 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le remplacement de membres à la *Commission d'ExpoCité* - DG2021-011 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la désignation, sur recommandation du maire de la Ville de Québec, de monsieur Jérémie Ernould à titre de président de la *Commission d'ExpoCité*, en remplacement de monsieur Vincent Dufresne;
- 2° la nomination des personnes suivantes à titre de membres de la *Commission d'ExpoCité* pour un terme de deux ans débutant le 8 juillet 2020 ou jusqu'à leur renouvellement ou leur remplacement :
 - Madame Anne Corriveau, en remplacement de monsieur Patrick Voyer;
 - Madame Alicia Despins, en remplacement de monsieur Jérémie Ernould.

CE-2021-0623 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de l'entente de fin d'emploi intervenue entre un employé et la Ville de Québec - RH2021-236 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la modification de l'entente de fin d'emploi intervenue le 19 mars 2021 entre l'employé concerné et la Ville de Québec mettant fin au lien d'emploi entre la Ville et cet employé;
- 2° de la directrice du Service des ressources humaines, ou son représentant, de signer au nom de la Ville de Québec;
- 3° d'exécuter l'entente selon les modalités qui y sont prévues.

CE-2021-0624 Adoption du Règlement sur la réalisation, pour l'année 2021 et les suivantes, du Règlement sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2968 - DE2021-353 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la réalisation, pour l'année 2021 et les suivantes, du Règlement sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2968;
- 2° d'approprier une somme de 270 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2968. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0625 Annulation de l'appel public de propositions no 52505 relatif à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 694 857 du cadastre du Québec – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis en bordure du boulevard Wilfrid-Hamel, connu et désigné comme étant le lot 1 694 857 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2021-364 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public de propositions no 52505 pour la vente d'un immeuble sis en bordure du boulevard Wilfrid-Hamel, connu et désigné comme étant le lot 1 694 857 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;

- 2° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble sis en bordure du boulevard Wilfrid–Hamel, connu et désigné comme étant le lot 1 694 857 du même cadastre, d'une superficie de 724 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan du lot joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° de vendre un immeuble sis en bordure du boulevard Wilfrid–Hamel, connu et désigné comme étant le lot 1 694 857 du même cadastre, d'une superficie de 724 mètres carrés, au *Groupe Tétra inc.*, pour une somme de 127 500 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

CE-2021-0626 Acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 3905, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 807 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport - DE2021-367 (CT-2530310) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble sis au 3905, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 807 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 781,20 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de madame Élyse Fortier, pour une somme de 220 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel et, plus spécifiquement, à la condition prévue à l'article 1.3;
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et de ses dépendances.

CE-2021-0627 Avenant de modification au bail entre la Ville de Québec et le *Fonds de placement immobilier Cominar*, relatif à la location d'un immeuble sis au 5125, rue Rideau – Arrondissement des Rivières - DE2021-406 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant de modification au bail en vertu duquel la Ville de Québec loue du *Fonds de placement immobilier Cominar* un immeuble sis au 5125, rue Rideau, afin de reporter de trois mois la date de début et de fin du terme, en contrepartie de l'annulation du paragraphe 27.7 de l'article 27 dudit bail, intitulé « Droit de résiliation », selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville à signer ce même avenant.

CE-2021-0628 Autorisation du dépôt de demandes d'aide financière pour des projets cyclables, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* du ministère des Transports du Québec pour l'année financière 2021–2022 - **PA2021-029** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer et à déposer au ministère des Transports du Québec les formulaires de présentation des demandes d'aide financière pour les cinq projets décrits au sommaire décisionnel, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* (TAPU) pour l'année financière 2021–2022.

CE-2021-0629 Autorisation du dépôt de demandes d'aide financière pour des projets cyclables, dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* du ministère des Transports du Québec pour l'année financière 2021–2022 - **PA2021-031** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer et à déposer au ministère des Transports du Québec les formulaires de présentation des demandes d'aide financière pour les deux projets mentionnés au sommaire décisionnel, dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* pour l'année financière 2021–2022.

CE-2021-0630 Prise d'acte et adoption de la *Stratégie concertée sur le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions à Québec, 2021-2025* - **PA2021-032** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du dépôt et d'adopter la *Stratégie concertée sur le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions à Québec, 2021–2025*.

CE-2021-0631 Prise d'acte des dépenses et des travaux réalisés dans l'axe cyclable de la rue Frank–Carrel et de l'avenue Branly, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* du ministère des Transports du Québec - **PA2021-035** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du rapport des dépenses et des travaux réalisés dans l'axe cyclable de la rue Frank–Carrel et de l'avenue Branly, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains*

du ministère des Transports du Québec, et d'autoriser la diffusion au ministère des Transports du Québec.

CE-2021-0632 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, R.V.Q. 2900, et autorisation de remplacer l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-041 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, R.V.Q. 2900;
 - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

CE-2021-0633 Prise d'acte du dépôt des rapports annuels sur la gestion de l'eau potable pour les années 2018 et 2019 - IN2021-006 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du dépôt des rapports annuels sur la gestion de l'eau potable pour les années 2018 et 2019.

CE-2021-0634 Règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200-17-025017-161 (Groupe conseil SID inc.) - AJ2021-006 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° accepte l'offre de règlement proposée par les défendeurs consistant à verser une somme de 255 000 \$ en capital, intérêts et frais à la Ville de Québec, en contrepartie d'une quittance générale et finale pour toute réclamation en lien avec les faits allégués aux procédures judiciaires et avec les pièces déposées à leur soutien, dans le dossier portant le numéro de Cour 200-17-025017-161;
 - 2° autorise les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer la transaction et quittance, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet aux présentes.
-

CE-2021-0635 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat de services professionnels au lauréat du concours d'architecture *Bibliothèque Gabrielle-Roy* – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Dossier 47678) - AP2021-127 (CT-2521666) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 69 148 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé au *Consortium Saucier + Perrotte / GLCRM architectes* en vertu de la résolution CE-2017-2242 du 20 décembre 2017, pour des services professionnels au lauréat du concours d'architecture *Bibliothèque Gabrielle-Roy* – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le maire Régis Labeaume quitte temporairement la séance.
Il est 14 h 24.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2021-0636 Adjudication d'un contrat pour la réfection de la piscine Saint-Louis-de-France – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 74646) - AP2021-144 (CT-2529209) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tro-Chânes inc.*, le contrat pour la réfection de la piscine Saint-Louis-de-France – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 944 900 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74646 et à sa soumission du 18 février 2021.

CE-2021-0637 Renouvellement du contrat pour effectuer le fauchage des bassins de rétention – Saison 2021 – Lot 3 (Appel d'offres public 73301) - AP2021-145 (CT-2529774) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Intermodale Paysagement Déneigement inc.*, pour effectuer le fauchage des bassins de rétention – Saison 2021 – Lot 3, pour une somme de 96 330 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73301 et aux prix unitaires de sa soumission du 22 avril 2020.

CE-2021-0638 Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc – Lot 1 (PSO200344) – Arrondissements de La Cité–Limoilou, des Rivières et de Beauport (Appel d'offres public 73759) - **AP2021-154** (CT-2530372) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Sanexen Services Environnementaux inc.*, le contrat pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc – Lot 1 (PSO200344) – Arrondissements de La Cité–Limoilou, des Rivières et de Beauport, pour une somme de 7 774 950 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73759 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 février 2021.

CE-2021-0639 Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc – Lot 2 (PSO200345) – Arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de Charlesbourg et de La Haute–Saint–Charles (Appel d'offres public 73758) - **AP2021-156** (CT-2530551) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Foraction inc.*, le contrat pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc – Lot 2 (PSO200345) – Arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de Charlesbourg et de La Haute–Saint–Charles, pour une somme de 6 027 397,26 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73758 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} mars 2021.

CE-2021-0640 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement du boulevard Hochelaga – Phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 74839) - **AP2021-157** (CT-2529033) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises P.E.B. ltée*, le contrat pour le réaménagement du boulevard Hochelaga – Phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 14 087 093,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74839 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 mars 2021.

CE-2021-0641 Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation d'égouts par chemisage 2021 – Lot 1 (PSO200754) (Appel d'offres public 74837) - **AP2021-159** (CT-2530500) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour la réhabilitation d'égouts par chemisage 2021 – Lot 1 (PSO200754), pour une somme de 2 381 859,71 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74837 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 mars 2021.

CE-2021-0642 Avis de modification numéro 8 relatif au contrat pour la collecte de contenants enfouis et semi-enfouis à chargement par grue (Appel d'offres public 51076) - **AP2021-167** (CT-2526243) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 71 816 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *GFL Environmental inc.* en vertu de la résolution CV-2017-1058 du 18 décembre 2017, pour la collecte de contenants enfouis et semi-enfouis à chargement par grue, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 8 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0643 Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'étagères et de systèmes de rangement industriel (2015-318) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 74269) - **AP2021-191** (CT-2529101) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Richard & Cie inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation d'étagères et de systèmes de rangement industriel, pour une somme de 104 988 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74269 et à sa soumission du 16 février 2021.

CE-2021-0644 Adjudication d'un contrat pour la réfection de la toiture du *Centre culturel et communautaire de Charlesbourg* (2019-206) – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 74973) - **AP2021-194** (CT-2530083) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises J. Chabot inc.*, le contrat pour la réfection de la toiture du *Centre culturel et communautaire de Charlesbourg*, pour une somme de 153 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74973 et à sa soumission du 2 mars 2021.

CE-2021-0645 Adjudication de contrats pour des travaux de vidange des puisards 2021–2022 – Lots 1, 2 et 4 (Appel d'offres public 74939) - **AP2021-203** (CT-2529898, CT-2529900, CT-2529902) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Sani-Orléans inc.*, les contrats pour des travaux de vidange des puisards 2021–2022 – Lots 1, 2 et 4, pour deux saisons, du 1^{er} mai au 30 septembre 2021 et du 1^{er} mai au 30 septembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74939 et aux prix unitaires de sa soumission du 24 février 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0646 Adjudication d'un contrat pour le contrôle qualitatif et la caractérisation des matériaux relatifs aux travaux de génie civil (2021–2022) (Appel d'offres public 74895) - **AP2021-204** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe ABS inc.*, le contrat pour le contrôle qualitatif et la caractérisation des matériaux relatifs aux travaux de génie civil (2021–2022), de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74895 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0647 Adjudication d'un contrat pour la réfection de la toiture et le remplacement des fenêtres au *Complexe Jean-Paul-Nolin* – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 74975) - **AP2021-206** (CT-2530055) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Action Estimation inc.*, le contrat pour la réfection de la toiture et le remplacement des fenêtres au *Complexe Jean-Paul-Nolin*, pour une somme de 455 712 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74975 et à sa soumission du 4 mars 2021.

CE-2021-0648 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour l'acquisition d'équipements de gymnastique – Ville de Québec – Lot 1 (VQ-47799) - **AP2021-215** (CT-2529340) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 85 788,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Division Sports-Rep inc.* en vertu de la résolution CE-2015-1955 du 28 octobre 2015, pour l'acquisition d'équipements de gymnastique – Lot 1 (VQ-47799), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0649 Adjudication d'un contrat pour la transformation de l'édifice F.-X. Drolet – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74644) - **AP2021-218** (CT-2530298) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Durand inc.*, le contrat pour la transformation de l'édifice F.-X. Drolet – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 21 071 911 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74644 et à sa soumission du 10 mars 2021.

CE-2021-0650 Avis de modification numéro 7 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 4 – Structure d'acier – Fourniture et installation (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52603) - **AP2021-221** (CT-2528521) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 268 510 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Tecno-Métal inc.* en vertu de la résolution CE-2018-2217

du 23 novembre 2018, pour le Centre de glaces – Lot 4 - Structure d'acier - Fourniture et installation (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 7 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le maire Régis Labeaume revient à la séance et il préside. Il est 14 h 30.

CE-2021-0651 **Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau intermédiaire (Appel d'offres public 60960) - AP2021-222 (CT-2528660) — (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau intermédiaire, pour une somme de 113 168 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 17 juin 2019.

CE-2021-0652 **Adjudication d'un contrat pour le *Centre de récupération de la matière organique* – Lot P-7004 – Fourniture - Transformateur 25kV et appareillage – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74226) - AP2021-223 (CT-2493277) — (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Nedco Québec Division de Rexel Canada Electric inc.*, le contrat pour le *Centre de récupération de la matière organique* (CRMO) – Lot P-7004 - Fourniture - Transformateur 25kV et appareillage – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 405 831 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74226 et à sa soumission du 11 février 2021.

CE-2021-0653 **Adjudication d'un contrat pour la construction d'un réservoir d'eau potable – Usine de traitement des eaux Québec – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 74844) - AP2021-232 (CT-2530202) — (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Thorco inc.*, le contrat pour la construction d'un réservoir d'eau potable – Usine de traitement des eaux Québec – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 7 813 231 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74844 et à sa soumission du 25 février 2021.

CE-2021-0654 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'achat d'espaces publicitaires dans un quotidien (Appel d'offres public 61514) - AP2021-234 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 90 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Média QMI inc. Le Journal de Québec* en vertu de la résolution CA-2019-0537 du 4 décembre 2019, pour l'achat d'espaces publicitaires dans un quotidien, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0655 Adjudication d'un contrat pour l'ouverture et la fermeture de piscines et de pataugeoires (Appel d'offres public 75007) - AP2021-235 (CT-2521216, CT-2530412) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Aqua Zach inc.*, le contrat pour l'ouverture et la fermeture de piscines et pataugeoires, de la date d'adjudication au 1^{er} mars 2023, pour une somme de 258 544 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75007 et à sa soumission du 10 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0656 Autorisation d'une demande d'utilisation du territoire public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 859 787 du cadastre du Québec – Arrondissement de Charlesbourg - DE2021-352 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° sur proposition du maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets, à signer seul, la demande d'utilisation du territoire public joint au sommaire décisionnel;
 - 2° le greffier de la Ville, à signer seul, l'avis de conformité à la réglementation municipale joint audit sommaire décisionnel;
 - 3° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer tout autre document relatif à une autorisation requise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, selon des conditions conformes à ladite demande d'utilisation du territoire public et audit avis de conformité à la réglementation municipale joints à ce même sommaire, et ce, dans le cadre de ce projet de réseau cyclable.
-

CE-2021-0657 Ordonnance désignant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur désigné de l'avenue Maguire, dans le cadre du *Programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération*, R.V.Q. 2871 - **DE2021-354** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance désignant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur désigné de l'avenue Maguire, dans le cadre du *Programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération*, R.V.Q. 2871.

CE-2021-0658 Permission d'occupation permanente du domaine public de deux immeubles de la Ville, connus et désignés comme étant une partie des lots 1 665 011 et 6 257 467, du cadastre du Québec, en faveur d'*Énergir, s.e.c.* – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - **DE2021-386** (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'occupation permanente du domaine public à *Énergir, s.e.c.* pour abriter des conduits pour la transmission ou la distribution du gaz naturel, sur une partie des lots 1 665 011 et 6 257 467 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, tel qu'illustré sur le plan repère et sur les plans préliminaires joints au sommaire décisionnel, d'une superficie respective approximative de 413,7 et 42 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au document d'option de permission d'occupation permanente du domaine public joint audit sommaire décisionnel. Cette permission sera accordée pour bonnes et valables considérations.

CE-2021-0659 Subventions dans le cadre du *Programme de soutien financier aux athlètes et clubs sportifs qui participent à des compétitions canadiennes ou internationales* - **LS2021-022** (CT-2527654) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse une subvention de 300 \$ à monsieur Thomas Gauthier-Renaud (ski acrobatique- sauts), pour la compétition *Noram Utah olympic Park* à Park City (Utah) aux États-Unis, les 13 et 14 février 2021;
 - 2° verse une subvention de 300 \$ à monsieur Anthony Noël (ski acrobatique-sauts), pour la compétition *Noram Utah olympic Park* à Park City (Utah) aux États-Unis, les 13 et 14 février 2021.
-

CE-2021-0660 Subvention à *La Courtepointe* pour la réalisation du projet d'implication citoyenne *Vivre à Notre-Dame-de-Foy à travers le vivre-ensemble* - LS2021-024 (CT-2529342) — (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention maximale de 25 000 \$ à *La Courtepointe*, pour la réalisation du projet d'implication citoyenne *Vivre à Notre-Dame-de-Foy à travers le vivre-ensemble*, pour l'année 2021.

CE-2021-0661 Travaux de réfection et de réaménagement de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre le pont Pierre-Laporte et le chemin Saint-Louis – Travaux nocturnes - TM2021-029 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de réfection et de réaménagement de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre le pont Pierre-Laporte et le chemin Saint-Louis.

CE-2021-0662 Travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73) et des ponts d'étagement à la hauteur du chemin des Quatre-Bourgeois – Travaux nocturnes - TM2021-030 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73) et des ponts d'étagement à la hauteur du chemin des Quatre-Bourgeois.

CE-2021-0663 Travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Henri-IV (A-7-3), entre la rue Michelet et la rue Rideau – Travaux nocturnes - TM2021-031 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre la rue Michelet et la rue Rideau.

CE-2021-0664 Travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre l'avenue Chauveau et la rue Michelet – Travaux nocturnes - TM2021-032 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Henri-IV (A-73), entre l'avenue Chauveau et la rue Michelet.

CE-2021-0665 Travaux de reconstruction de l'autoroute Charest (A-440), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et l'autoroute Robert-Bourassa (A-740) – Travaux nocturnes - TM2021-035 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Charest (A-440), entre l'autoroute Henri-IV (A-73) et l'autoroute Robert-Bourassa (A-740).

CE-2021-0666 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 17 et 19 mars 2021

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 17 et 19 mars 2021, tels que rédigés.

CE-2021-0667 Modification à la structure administrative du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2021-063 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service de la gestion des équipements motorisés, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2), joint au sommaire décisionnel;
- 2° crée la Section de la formation, de la sécurité et de la conformité (CRB 44510) à la Division de la gestion du parc véhiculaire (CRB 44500) du Service de la gestion des équipements motorisés (CRB 44000);
- 3° crée l'emploi et le poste de directeur de la Section de la formation, de la sécurité et de la conformité (CRB 44510) à la Division de la gestion du parc véhiculaire (CRB 44500) du Service de la gestion des équipements motorisés (CRB 44000). Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer le niveau d'emploi;

- 4° transfère les ressources (postes, employés et salaires) qui sont actuellement sous la responsabilité de la Division de la gestion du parc véhiculaire (CRB 44500) à la nouvelle Section de la formation, de la sécurité et de la conformité (CRB 44510) du Service de la gestion des équipements motorisés (CRB 44000), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint audit sommaire;
 - 5° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre du Service des ressources humaines à procéder à la dotation du nouveau poste de directeur de la Section de la formation, de la sécurité et de la conformité (CRB 44510) de la Division de la gestion du parc véhiculaire (CRB 44500) du Service de la gestion des équipements motorisés (CRB 44000);
 - 6° crée trois postes d'instructeur-examineur en équipement motorisé (F612), classe 5 de l'échelle des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de la formation, de la sécurité et de la conformité (CRB 44510) de la Division de la gestion du parc véhiculaire (CRB 44500) du Service de la gestion des équipements motorisés (CRB 44000);
 - 7° approuve les mouvements de personnel audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint à ce même sommaire;
 - 8° autorise le virement d'un montant de 360 000 \$ provenant du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de la gestion des équipements motorisés à l'activité 5200004 – Réaliser les activités de formation – GEMO pour permettre la mise en place de la Section de la formation, de la sécurité et de la conformité;
 - 9° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
-

CE-2021-0668 **Création, modification de postes et nomination des employés tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)* - RH2021-199 (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif crée, modifie certains postes et nomme les employés, tel que prescrit biannuellement à la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*, selon les spécifications inscrites à l'annexe jointe au sommaire décisionnel, avec effet le 25 avril 2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit sommaire.

CE-2021-0669 **Modification de la résolution CE-2021-0372 relative à la création du poste de chauffeur niveau 1, classe 4, remplacement de monsieur Alain Fleury (ID. 004410) et abolition du poste d'opérateur niveau 1, classe 8, à la Section des opérations de l'entretien préventif des réseaux, de la Division de l'entretien préventif et entretien des réseaux - RH2021-213 (Modifie CE-2021-0372) (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2021-0372 du 24 février 2021, relative à la création du poste de chauffeur niveau 1, classe 4, remplacement de monsieur Alain Fleury (ID. 004410) et abolition du poste d'opérateur niveau 1, classe 8, à la Section des opérations de l'entretien préventif des réseaux, de la Division de l'entretien préventif et entretien des réseaux, en supprimant le paragraphe « Mode de dotation » dans la section « Exposé de la situation ».

CE-2021-0670 **Ajustement à la structure administrative de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-222 (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2), joints au sommaire décisionnel;
- 2° modifie l'appellation de la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs (CRB 70100) pour celle de la Division de l'entretien des actifs de surface à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000);
- 3° modifie l'appellation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation (CRB 70200) pour celle de la Division de la gestion du déneigement à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000);
- 4° transfère la Section des opérations sur les voies de circulation (CRB 70220 qui deviendra CRB 70130) et son effectif de la Division de la gestion du déneigement (CRB 70200) vers la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint audit sommaire;
- 5° modifie l'appellation de la Section des opérations de déneigement et de nettoyage (CRB 70210) pour celle de la Section des opérations de déneigement de la Division de la gestion du déneigement (CRB 70200) à l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000);

- 6° crée la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées (CRB 70120) à la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100), associé au poste de directeur de section aux opérations (D505), classe 3 de l'échelle des emplois régis par les *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées (CRB 70120) de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000);
 - 7° transfère cinq postes de contremaître d'aqueduc, d'égout et de voirie (D263), classe 6 (postes no 42422, no 42666, no 42495, no 42396, no 44618) de l'échelle des emplois régis par les *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* et leurs titulaires de la Section des opérations sur les voies de circulation (CRB 70130) vers la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées (CRB 70120) de la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint à ce même sommaire;
 - 8° transfère trois postes de contremaître sentinelle (D297), classe 7 (postes no 43008, no 43011, no 43677) de l'échelle des emplois régis par les *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* et leurs titulaires de la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) vers la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées (CRB 70120) de la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint à ce même sommaire;
 - 9° abolisse le poste de superviseur du soutien opérationnel aux événements spéciaux (D302), classe 5 (poste no 42490) de l'échelle des emplois régis par les *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* à la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, qui est devenu vacant à la suite de la démission de l'employé le 23 septembre 2019;
 - 10° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste de directeur de section des opérations à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées (CRB 70120) de la Division de l'entretien des actifs de surface (CRB 70100) à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (CRB 70000);
 - 11° approuve les mouvements de personnel, conformément audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint à ce même sommaire;
 - 12° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
-

CE-2021-0671 Modification du poste d'opérateur niveau 1 (poste no 45395) en un poste de journalier et rétrogradation volontaire de monsieur John Lawson (ID. 024127), employé manuel à l'entretien des voies de circulation, sous la responsabilité de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2021-225 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la rétrogradation volontaire de monsieur John Lawson (ID. 024127), employé manuel, à l'emploi du poste d'opérateur niveau 1 (poste no 45395) en un poste de journalier à l'entretien des voies de circulation, sous la responsabilité de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions substantiellement conformes à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*.

CE-2021-0672 Affectation de madame Valérie Drolet (ID. 024319) à l'emploi de directrice de projet, classe 5, à la direction du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement - RH2021-232 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif affecte temporairement madame Valérie Drolet (ID. 024319), employée temporaire, à l'emploi de directrice de projet (D539), classe 5 (poste no 42883), à la direction du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0673 Abolition du poste de commis intermédiaire, classe 3, à la Division du soutien judiciaire, création du poste d'agent de secrétariat, classe 3, à la direction du Service des affaires juridiques et nomination de madame Yennifer Nova (ID. 172270) - RH2021-234 (Ra-2263)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 42005) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division du soutien judiciaire du Service des affaires juridiques;
 - 2° crée le poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47909) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la direction du Service des affaires juridiques;
 - 3° nomme madame Yennifer Nova (ID. 172270), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47909), à la direction du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0674 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2021-239 (Ra-2263)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021–239 concernant la suspension sans solde de deux mois de travail d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
- 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

La séance est levée à 14 h 45

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

SO/fb